

n°4

Boucle de randonnée entre Chanteuges et Pébrac

15,1 km
dénivelé : 475 m
5 heures 40 min

Départ du passage à niveau rue de la Gare à Chanteuges, près du parking de la gare (**point P**).

Balisage : blanc et rouge (GR) du départ au point 1 ; jaune et rouge (GRP) : du point 5 au point 6, et à partir du point 7.

Franchir le passage à niveau et prendre le large chemin en terre qui monte à droite (GR 470 - balisage rouge et blanc). Le suivre jusqu'à une route au hameau de Féry (**point 1**). À Féry quitter le GR et prendre la route qui monte à gauche, à 170 m laisser une route à droite et 200 m plus loin, dans un virage à gauche de la route (**point 2**), prendre tout droit sur la droite le chemin qui monte dans la forêt. Arrivé à un large chemin carrossable (**point 3**), le prendre à droite jusqu'au hameau de la Bretagnolle (**point 4**). Au centre du hameau, continuer tout droit, passer devant la fontaine et prendre immédiatement à gauche le large chemin en légère pente, laisser un chemin sur la gauche, et continuer jusqu'au carrefour dit de la Croix de Fer (**point 5** à 4,7 km du point de départ) où l'on rejoint le GRP Robe de Bure et Cotte de Maille (balisage jaune et rouge).

À l'intersection de la Croix de Fer, tourner à gauche dans le chemin qui descend dans les bois. Rester alors sur le chemin principal en ignorant, de part et d'autre, les chemins secondaires, notamment un large chemin sur la gauche puis un chemin sur la droite. À une fourche dans le fond de la vallée, aller à droite, puis, presque en fond de vallée juste après un petit ruisseau, virer à gauche pour aller passer près d'une ruine. Franchir la Desges grâce au pont (**point 6**). Trois sentiers s'offrent alors pour rejoindre le village de Pébrac. Utiliser celui de droite qui longe d'abord la rivière (on quitte alors le GRP) qui arrive par une large boucle au centre du village. (*En se dirigeant vers l'église, on peut visiter l'église, la cour de l'abbaye et le jardin de l'abbaye géré par une association.*) Au centre du village, tourner à gauche sur la rue principale (D30).

À la sortie du village, prendre un chemin assez large à droite d'une maison (**point 7**), en légère pente. On retrouve alors le GRP. Continuer sur ce très beau chemin entre les anciennes terrasses agricoles. Laisser un premier sentier descendre à gauche, puis un second et déboucher sur une petite route. L'emprunter quelques mètres à droite, puis descendre sur le chemin à gauche. Arriver à un embranchement. Poursuivre en face, et de suite, parvenir à une fourche. Continuer à main gauche. Franchir un ruisseau à gué et arriver à un carrefour. Descendre tout droit sur la gauche pour arriver au hameau du Moulin de Digons sur la route principale de la vallée (D30) (**point 8** à 10,9 km du départ).

Suivre alors la route sur la droite, passer un pont sur la Desges. Après 100 m quitter la route pour la voie qui monte à gauche et traverser le hameau de Belchamp. Retrouver la D 30 après les maisons. Juste avant le pont, prendre le chemin carrossable sur la gauche (**point 9**), qui se scinde de suite. Poursuivre à droite. Laisser un petit chemin à gauche. Laisser un chemin charretier à gauche, puis 25 m plus loin un second à droite, puis un chemin à gauche, puis un chemin à gauche entre deux maisons. Entrer dans le hameau de Tavernat. À un embranchement, continuer tout droit légèrement à gauche par une rue très en pente, puis prendre la rue à gauche.

À la sortie du hameau, à un abreuvoir (**point 10**), prendre un chemin de terre sur la droite. Après un point haut, on arrive à une fourche. Descendre à droite sur le chemin herbeux à travers pacages et bois. On arrive à la route qu'on prend à gauche (**point 11**). Juste avant le pont sur la rivière de Desges, quitter le GRP qui continue sur la route, et prendre le chemin carrossable sur la gauche. Passer sous la voie ferrée, suivre ce chemin qui longe la voie ferrée (chemin de la Pelle), laisser deux sentiers qui partent à gauche sous la voie ferrée, et arriver à la rue de la Gare, tout près du passage à niveau, le point d'arrivée.

